



Contre les HPV

**génération vaccinée
génération protégée**



Grâce au vaccin contre les papillomavirus (HPV),
dès 11 ans, filles et garçons peuvent se protéger
et protéger les autres contre six cancers.

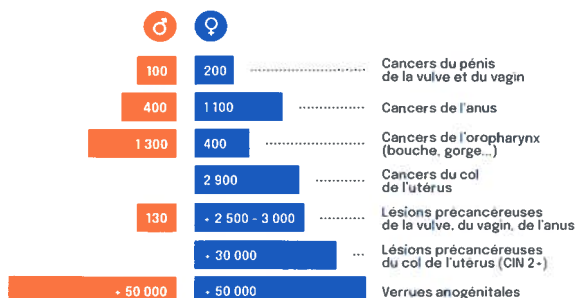
La vaccination HPV : un geste pour protéger leur avenir

Protéger aujourd'hui, c'est préserver la santé de demain.

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est un moyen simple et efficace de prévenir la majorité des cancers liés à ces virus.

Pourquoi vacciner contre les HPV ?

Chaque année, en France, les HPV sont à l'origine de plusieurs cancers



Source : INCA 2019

En se faisant vacciner dès l'adolescence, les filles et les garçons bénéficient de la meilleure protection avant toute exposition au virus. Ce vaccin contribue également à limiter sa circulation et à protéger les générations d'aujourd'hui et de demain.

Une efficacité démontrée

La vaccination contre les HPV a déjà permis de réduire fortement les infections et les lésions précancéreuses dans les pays où la couverture vaccinale est élevée. L'Australie est aujourd'hui en voie d'éliminer le cancer du col de l'utérus grâce à la vaccination et au dépistage.

La vaccination contre les HPV en pratique



Filles et garçons de 11 à 14 ans.

Un rattrapage est possible de 15 à 26 ans.



Cette vaccination peut être effectuée par les médecins traitants, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes ou dans les centres de vaccination.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une ordonnance pour se faire vacciner contre les HPV. Les médecins, pharmaciens, infirmiers et sages-femmes peuvent prescrire et administrer cette vaccination, conformément aux recommandations en vigueur.

La vaccination est prise en charge par l'Assurance Maladie selon les recommandations en vigueur.

Parlez-en à un professionnel de santé.

+ DE 6 400

cancers sont liés aux HPV, chaque année en France.